



# SNUDI-FO 35

35, rue d'Echange 35000 RENNES  
Tel : 02.99.65.36.63 le lundi et le mardi 06.43.03.93.67 les autres jours  
Fax : 02.99.31.64.32 Mail : snudifo35@wanadoo.fr  
Site : <http://snudifo35.over-blog.com>

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES DIRECTEURS ET INSTITUTEURS  
ET PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FORCE OUVRIERE

Chers collègues,

La journée du 7 septembre a confirmé la volonté des salariés de s'opposer au projet gouvernemental de réforme des retraites. Partout, l'exigence du retrait de ce projet a été exprimée avec force.

Pour autant, le gouvernement n'envisage pas de renoncer sur l'essentiel de son projet. L'expérience l'a montré, aucune manifestation, si massive soit elle, ne peut contraindre un gouvernement à reculer sur une réforme aussi vitale pour lui. Seule la grève jusqu'au retrait du projet de loi, la grève interprofessionnelle, qui bloque le pays, peut permettre d'atteindre cet objectif.

**Le bureau de l'Union Départementale des syndicats Force ouvrière d'Ille et Vilaine a décidé d'appeler à la grève interprofessionnelle à partir du jeudi 23 septembre.**

**Le SNUDI FO 35 a déposé un préavis de grève illimitée à compter du 23 septembre et se joindra à l'appel de l'UD FO 35**

Il faut donc aujourd'hui que les autres organisations syndicales prennent leurs responsabilités et décident ensemble d'engager véritablement la bataille. C'est ce que la FNEC FP FO, nationalement et localement propose sans cesse aux autres organisations syndicales, c'est ce qu'elle proposera encore à l'AG départementale qui se tiendra aujourd'hui, mardi 14 septembre à 18h30 à l'IUFM de Rennes.

Le SNUDI FO vous invite à engager la discussion dans les écoles, à provoquer partout où c'est possible la tenue d'AG, à faire remonter au syndicat toutes les prises de position, afin de renforcer et de donner corps au mouvement grandissant pour le retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites.

Pour le SNUDI FO 35  
Sylvain VERMET

Rennes, le 14 septembre 2010

## Grève interprofessionnelle

Vous trouverez ci-dessous, une prise de position de la *Plateforme ColiPoste de Rennes le Rheu*.



Au Rheu, le 8 septembre 2010

## RETRAITE : Appel à la grève reconductible à partir du 23 septembre 2010.

Les sections locales CGT, SUD, FO, de la Plateforme ColiPoste de Rennes le Rheu appellent à la grève reconductible à partir du 23 septembre 2010.

- 1- Considérant que le 7 septembre 2010, la grève était suivie par 70% des personnels et qu'un piquet de grève s'est constitué dès 5 heures 30 du matin.
- 2- Considérant que les 3 millions de manifestants le 7 septembre n'ont pas permis d'obtenir l'abandon du projet de loi sur les retraites.
- 3- Considérant que les mandats donnés en Assemblées générales réunies le 8 septembre 2010, les équipes de jour et de nuit, les personnels ont décidé massivement par le vote de la grève reconductible à partir de la date de la prochaine journée de grève nationale pour obtenir le retrait du projet de loi.

Les sections locales CGT, SUD, FO appellent à la poursuite de la grève à partir du 23 septembre par le dépôt de préavis de grève illimitée pour obtenir satisfaction jusqu'au retrait.

- ✓ **Maintien du départ de l'âge en retraite à 60 ans.**
- ✓ **Pas d'allongement de la durée de cotisation.**
- ✓ **Reconnaissance de la pénibilité par un départ à 55 ans.**



## A partir du Jeudi 23 septembre 2010... **Grève jusqu'au retrait !**

### **LE 7 SEPTEMBRE, PARTOUT DES APPELS UNITAIRES EXIGEAIENT LE RETRAIT...**

Comme à l'Université de Rennes I (dix syndicats), au Crédit Agricole (FO, CFDT, SNECA, CGT, CFTC), à l'hôpital de St-Malo (CGT, SUD, FO), dans l'action sociale (FO, CGT et SUD), à la Poste (CGT, FO et SUD), à France Telecom R&D (CGC, UNSA, CGT, FO, SUD), à la ville de St-Malo (CGT, FAFPT, FO)

- Près de 20 % de grévistes au Conseil Général,
- 28,5 % de grévistes le matin au CHU,
- plus de 30% à Pôle emploi Bretagne,
- près de 50% dans l'Education, plus de 53% aux Finances,
- près de 70% à la plate-forme colis du Rheu,
- la municipalité de Bruz quasiment paralysée,
- la caisse primaire de l'assurance maladie fermée, etc...
- 35000 manifestants à Rennes avec plus de trois heures de défilé, un cortège de plus de 2 km.
- La tête du cortège au boulevard de la Liberté quand la queue se trouve encore au début de l'avenue Janvier.
- Plus de trente salariés de chez Aumont (Laillé) en tenue de travail dans le cortège
- 3500 à St-Malo, 1200 à Fougères, 400 à Vitry.

### **Pourtant, le Président de la République ne lâche rien !**

- L'âge légal de la retraite serait toujours reporté à 62 ans,
- L'âge à partir duquel la décote ne s'appliquerait plus serait toujours reporté à 67 ans,
- La durée de cotisation serait toujours augmenté à 41,5 ans en 2020,
- Les salaires des fonctionnaires seraient toujours diminués au prétexte d'une soi-disant caisse des retraites qui n'existe pas,
- Les mères de trois enfants perdraient toujours le droit à pension immédiate après 15 ans de service actif (sauf pour celles étant à 5 ans de la retraite),
- La pénibilité ne serait pas prise en compte sauf pour ceux ayant 10 % d'incapacité,

### **Alors que...**

- Pourquoi ce qui a été possible en 1945 après la guerre ne le serait-il pas maintenant avec un produit intérieur brut de la France en 2009 de 1950 milliards d'euros, deux fois plus qu'en 1982 ?
- L'augmentation des salaires de 10% rapporterait 6,5 milliards d'euros à la Sécu
- La création d'un million d'emplois rapporterait 3 milliards d'euros à la Sécu.
- Une augmentation du taux de la cotisation patronale à rapprocher des 4,7 millions d'euros de salaire annuel des présidents exécutifs des groupes du CAC 40.
- Le montant annuel des pensions versées (250 milliards d'euros) correspond à celui des dividendes encaissés par les actionnaires, c'est également le montant des exonérations depuis 1991 !

### **Pire, dans un hémicycle quasiment vide (90% d'absents) les députés ont voté les articles 5 et 6 de la loi, portant l'âge légal de la retraite à 62 ans et l'âge à partir duquel la décote ne s'applique pas à 67 ans !**

**Le Bureau de l'Union Départementale Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine a décidé d'appeler les salariés du public et du privé à la GREVE INTERPROFESSIONNELLE**

## **jusqu'au retrait du projet de loi à partir du 23 septembre**

pour

- Préserver le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et l'annulation de la décote à 65 ans
- Bloquer tout allongement de la durée de cotisation et revenir aux 37,5 annuités
- Maintenir le système solidaire de la répartition et revaloriser les pensions
- Revenir au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- Maintenir le code des pensions et le calcul sur les six derniers mois dans le public

### ***Bloquer la « réforme » des retraites, c'est pouvoir arrêter toutes les autres !***

Des dizaines de postiers de la plate-forme colis du Rheu avec les syndicats FO CGT ET SUD ont voté pour une « grève illimitée à partir de la date adoptée par l'intersyndicale nationale ». 70 agents des finances avec les syndicats CGT, FO, SNUI ont décidé la grève à partir de mardi et appellent à la tenue « d'assemblées générales sur tous les sites dès le lundi 13 et du principe d'une grève à partir du 14 septembre »,

### ***Les journées d'action ne suffiront pas, ce qu'il faut c'est bloquer le pays***

***Force Ouvrière appelle tous les salariés qui exigent le retrait du projet à préparer la grève***

## **Manifestation, Jeudi 23 septembre**

**à RENNES, 11h00, avenue Janvier – Métro Gare**

*rdv FO au carrefour de la rue Albert Aubry*